

Compte rendu du Conseil d'école des Lutins jeudi 4 novembre 2010 - 18h

Présents :

Enseignantes : Mesdames Amoros, Boué, Daniès, Micaud, Mosbach.

Parents AAPE : Mesdames Gargallo et Pullicino et Monsieur Lombard.

Parents FCPE : Madame Dutartre, Messieurs Paquignon et Laplace-Treytore.

Mairie : Messieurs Sarrazin et Grégoire.

Excusées : Mesdames, Bénéïoun (IEN), Muyard (DDEN), Bergeron.

1. Lecture du règlement du fonctionnement des Conseils d'Ecole.

2. Lecture du compte-rendu du Conseil d'Ecole du 8 juin 2010

Mme Daniès fait la lecture du dernier compte-rendu. Il est approuvé par le CE. La Mairie apporte la précision suivante : Mme Bluges est la Directrice Générale des Services (DGS) et non la responsable de la sécurité à la mairie.

3. Règlement intérieur de l'école

Mme Amoros procède à la lecture du règlement intérieur de l'école. Aucune modification n'y sera apportée puisqu'il est considéré à l'unanimité comme complet et à jour.

Les enseignantes font remarquer que certains parents ne respectent pas les horaires de l'école et arrivent systématiquement en retard. Il est rappelé que l'on doit arriver entre 8h 20 et 8h 30, les 10 mn suivantes sont dédiées à la sortie des parents de l'école et non à leur arrivée. Tous les enfants devraient être **en classe à 8h 30**.

Les parents d'élèves demandent le passage des policiers municipaux de manière plus fréquente et en horaires légèrement décalés : 8h25 et 16h05 afin de faire respecter les emplacements de parkings (place handicapé, passages cloutés, parking enseignant...) mais aussi pour rappeler aux retardataires les horaires d'accès à l'école.

4. Rentrée 2010

Effectifs :

Mme Amoros annonce que l'effectif total pour l'année 2010/2011 se porte à 150 élèves (17 de 2008, 44 de 2007, 48 de 2006 et 41 de 2005), répartis comme suit dans les différentes classes :

- 2 classes de TPS - PS de 25 élèves ;
- 1 classe de PS - MS de 24 élèves ;
- 1 de MS de 26 élèves ;
- 1 de MS - GS de 24 élèves ;
- 1 de GS de 26 élèves.

Soutien scolaire : comme l'année précédente les cours de soutien se déroulent entre 16 et 17h les lundis et jeudis. Ils s'adressent à l'ensemble des enfants ayant des difficultés légères soit environ 20 à 25 élèves cette année. Les prises en charge thérapeutiques ont lieu à l'extérieur de l'école.

Rased : l'école ne bénéficie que de très peu de présence de l'équipe du Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté :

La psychologue scolaire ne travaille qu'à 80% et auprès des groupes scolaires des communes de Belin Béliet et Le Barp.

Le maître spécialisé n'interviendra, au mieux, qu'en fin d'année dans notre école auprès de quelques enfants de grande section.

5. Accueil Péri-Scolaire

. M Sarrazin précise que la tarification au quotient familial a bien été votée par le conseil municipal et sera mise en application au 1^{er} janvier 2011.

. Les parents d'élèves demandent que le porte savon et l'essuie-mains soient abaissés à la hauteur des enfants. Ils font aussi remarquer que l'état des locaux et des extérieurs est de plus en plus déplorable. Ils réitèrent la **demande d'une étude pour la réalisation d'un nouveau local pérenne dédié à l'APS.**

En attendant, il est demandé que les extérieurs derrière l'APS, poussiéreux et boueux, soient réaménagés et/ou moins utilisés au profit des parties de devant (enherbées), ainsi que la cour de l'école.

. Les parents relèvent aussi que le système d'inscription à l'APS, pour les périodes de vacances essentiellement, génère des temps d'attente très importants et pénalisent certaines personnes. L'élaboration de règles de priorité d'accès aux activités devrait être envisagée (par exemple, présence de l'enfant pendant toute la semaine pour pouvoir bénéficier de la sortie attractive,...).

6. Equipement informatique

Le poste informatique de la directrice est installé et fonctionnel. Sur la mezzanine ont été placés 2 PC reconditionnés (à l'usage des enseignants).

Mme Boué demande qu'un des écrans soit remplacé car trop vétuste. Elle demande aussi qu'une imprimante y soit installée pour ne pas monopoliser celle du bureau de la directrice. La mairie accepte d'y pourvoir.

Les enseignantes renouvellent leur demande d'équipement informatique des classes de GS et expliquent les objectifs du B2I (niveau informatique requis pour les élèves de la maternelle à la 3^e).

Les représentants de la mairie ne semblent pas convaincus de la nécessité de cette demande bien que faisant partie intégrante des programmes de l'éducation nationale en GS : elle sera néanmoins étudiée.

7. Travaux

. Les travaux prévus cet été ont bien été réalisés : changement des huisseries, baies vitrées, sol de la salle de jeu, réfection des toilettes ...). Les enseignantes et les parents d'élèves remercient une nouvelle fois la mairie.

. La mairie annonce que les arbres pour la cour sont commandés et devraient pouvoir être plantés cet automne. M Lombard fait remarquer que le choix du pin parasol n'est pas le plus judicieux (problèmes avec les racines qui défoncent le sol et soulèvent les murets, ainsi que les pommes de pins qui peuvent être dangereuses). Les parents d'élèves demandent si les pins parasols peuvent être remplacés par d'autres essences telles que eucalyptus, chêne liège ou chêne vert, bouleau. Mais la mairie précise que la commande est faite.

. Les panneaux identifiant l'école font encore défaut (au carrefour à l'angle de l'école et à l'entrée du portail).

. Certains abris-bus sont en mauvais état et doivent être réparés.

. Les enseignantes demandent à la mairie que le cahier des travaux leur soit restitué, il n'est plus dans l'école depuis les vacances d'été.

Mme Amoros insiste, comme au précédent conseil d'école du 8 juin 2010, sur le fait qu'un suivi des travaux soit mis en place afin d'éviter une détérioration des locaux. Elle peut se rendre disponible le mardi, jour de décharge pour la direction, afin de faire le point avec le responsable des travaux. Ce suivi doit être régulier (au moins mensuel) si l'on veut qu'il soit efficace.

8. Sécurité

. La sécurité aux abords de l'école est encore perfectible. Les parents d'élèves demandent la mise en place de barrières (comme celles sur le trottoir le long de l'école) dans le prolongement du passage clouté côté parking. En effet les enfants ont tendance à courir vers l'école et rien ne symbolise un arrêt avant le passage clouté.

M Sarrazin informe que le projet de passage adapté entre les écoles des Lutins et Ballion est de nouveau à l'étude car le premier projet a été rejeté par le département.

. **PPMS** : Mme Amoros revient sur ce sujet maintes fois abordé en conseil d'école. En effet, l'an passé, elle a renseigné et rédigé les éléments qui concernent la partie « gestion des élèves » et l'a transmis à la Mairie ; mais elle ne peut remplir les renseignements et aménagements divers qui incombent à la mairie.

Ce document sera donc de nouveau transmis à Mme Bluges pour être complété le plus rapidement possible. Il est rappelé que ce document devait être finalisé pour le 17 juin 2010 et transmis à l'IA.

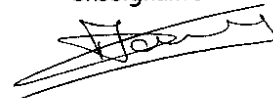
Les parents d'élèves déplorent que la mairie n'accorde pas plus d'importance à un document relatif à la sécurité des enfants à l'école et souhaitent vivement que tout soit mis en œuvre pour une mise en application rapide et la réalisation d'un exercice de confinement.

La séance est levée à 20h 20

La Directrice,
Mme Amoros



Les secrétaires de séance,
Mr Laplace-Treytore, Mme Daniès,
parent enseignante



Le secrétaire de séance, Mr Laplace-Treytore, parent FCPE refuse de signer le compte rendu :

certains points, hors ordre du jour, abordés après la séance, n'ont pas été retranscrits dans le compte rendu.

V. Amoros

